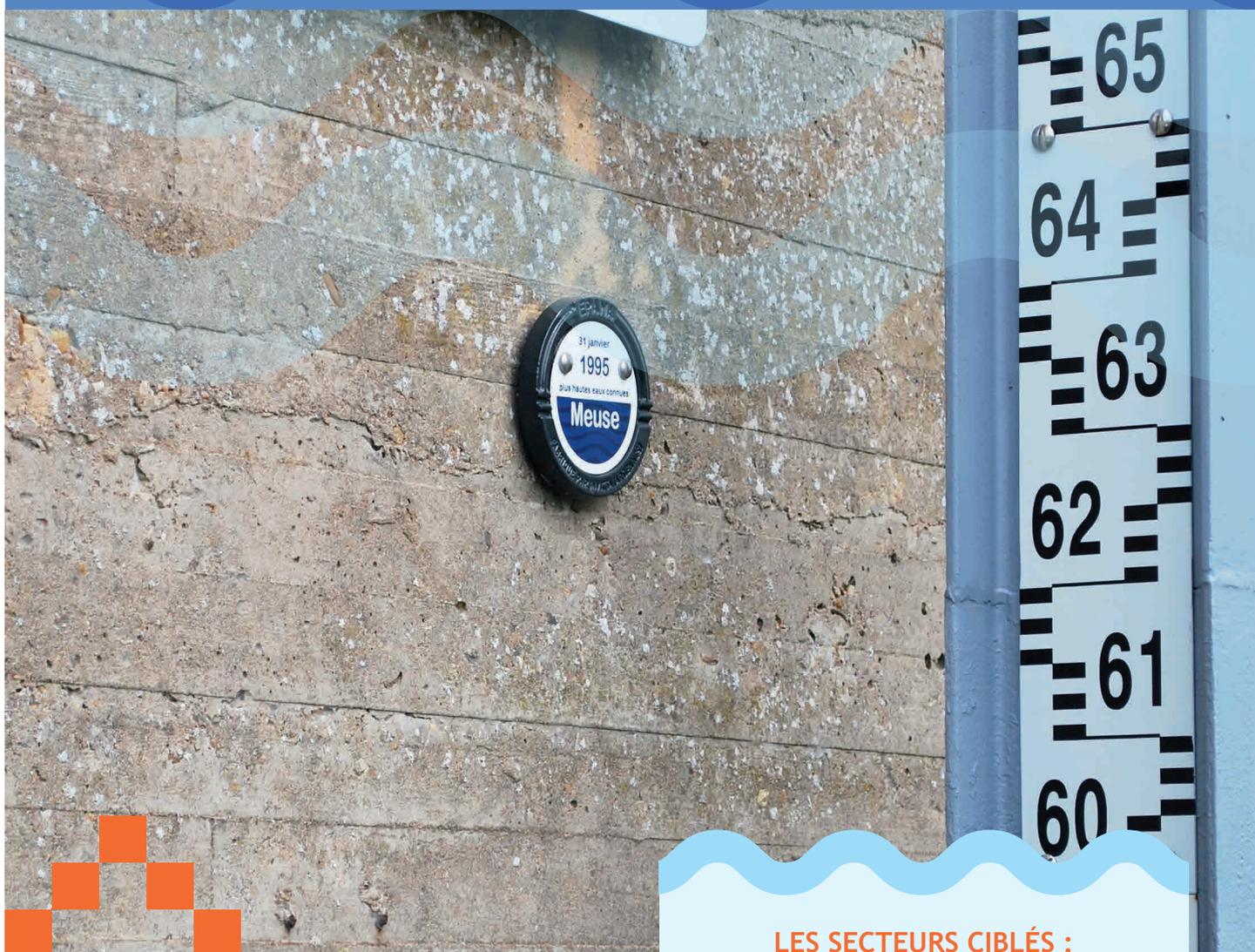


Établissement Public Territorial
du Bassin de la Meuse

PIG MEUSE AVAL : RÉDUIRE LES INONDATIONS DANS LES ARDENNES



Entre 2005 et 2015, le Programme d'Intérêt Général (PIG) Meuse aval, coordonné par l'EPTB Meuse, a permis de mettre en œuvre un ensemble d'aménagements qui participent à la réduction du risque d'inondation dans les Ardennes, en particulier à Givet et à Charleville-Mézières et Warcq.

LES SECTEURS CIBLÉS :

- 1 Givet
endiguement de la ville
- 2 Charleville-Mézières et Warcq
gestion des écoulements
- 3 Mouzon
zone de compensation

APPRIVOISER LA MEUSE AVAL : UN PLAN AMBITIEUX SUR 10 ANS



Entre 1998 et 2001, la priorité de l'EPAMA a été donnée à la réalisation d'une étude complète et globale de connaissance et de modélisation des écoulements de la Meuse visant :

- à mieux définir les risques et enjeux liés aux inondations,
- à rechercher en conséquence les aménagements les plus adaptés pour réduire l'impact des inondations,
- à améliorer les outils de prévision de crues existants.

La stratégie retenue pour la réduction des aléas et des risques d'inondation conjugue deux catégories principales d'aménagements :

- des aménagements dits « localisés » (coupures de boucles, recalibrages, suppression d'obstacles aux écoulements, endiguements) qui visent à augmenter la capacité d'écoulement et donc à réduire localement les hauteurs de submersion ou à mettre hors d'eau les zones les plus exposées.
- des aménagements dits « globaux » (retenues sèches ou Zone de Ralentissement Dynamique des Crues-ZRDC) dont le but est de réduire, par la régulation des crues, les débits et donc les hauteurs de submersion sur l'ensemble de la vallée en aval des ouvrages, ainsi que d'accompagner les aménagements « localisés » en compensant leurs impacts.

Au terme de l'étude de définition de la stratégie globale de réduction des inondations de la Meuse (issue de l'étude globale de 2001), la décision a été prise de réaliser une première tranche d'aménagements dans les Ardennes, département le plus touché par les inondations de 1995.



Ce programme a été qualifié de **Projet d'Intérêt Général (PIG)** par le Préfet des Ardennes le 25 mars 2005.

Il a été coordonné par l'EPAMA-EPTB Meuse et a regroupé les différents maîtres d'ouvrage que sont la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse (CCARM), la ville de Givet, VNF, le SIVU Charleville-Mézières/Warcq et l'EPAMA-EPTB Meuse. Il s'est achevé en 2015 avec les travaux du Canal Mazarin à Charleville-Mézières.

Le coût global de l'ensemble du programme, c'est-à-dire l'ensemble des aménagements de Givet, Charleville-Mézières et Warcq et Mouzon, y compris les études préalables, est de 74,9M€ HT, avec la répartition suivante :

- Secteur de Givet : 33 M€ HT dont 15,3 M€ HT pour la reconstruction du barrage et des travaux annexes et 16,5 M€ HT pour les travaux d'endiguement de la ville de Givet et les travaux annexes (CCARM, Ville de Givet, VNF)
- Secteur de Charleville-Mézières - Warcq : 31 M€ HT (SIVU Charleville-Mézières/ Warcq)
- Secteur de Mouzon : 8,9 M€ HT (EPAMA-EPTB Meuse)

AVANT ET APRÈS : PRINCIPE DES INTERVENTIONS

1 État lors d'une crue



Les dommages dans la ville, notamment les impacts économiques, sont très importants. La ville souhaite se protéger des inondations.

2 Après les aménagements localisés



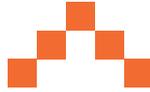
Les aménagements localisés réalisés par la ville permettent de diminuer les hauteurs d'eau localement. Mais ils provoquent une aggravation des inondations à l'aval en concentrant les écoulements.

3 Aménagements de la ZRDC



La Zone de Ralentissement Dynamique des Crues (ZRDC) permet de stocker l'eau à l'amont, diminuant ainsi les hauteurs d'eau à l'aval au niveau de la ville et du village.

Le village situé à l'amont, auparavant inondé lors des crues centennales, est protégé pour compenser les sur-inondations provoquées par la ZRDC.



LES MAÎTRES D'OUVRAGE DU PIG MEUSE AVAL



LES FINANCEURS DU PIG MEUSE AVAL



financé par le FPRNM



NOTRE PARTENAIRE



EPAMA-EPTB Meuse

26 avenue Jean Jaurès
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél. : 03 24 33 49 02
Fax : 03 24 57 51 49
secretariat@epama.fr
www.eptb-meuse.com

L'EPAMA-EPTB Meuse étudie, définit et met en œuvre des actions concertées de prévention des inondations et de gestion des milieux aquatiques sur l'ensemble du bassin versant de la Meuse.